

2016 L'espoir pour le Burundi ?

C'est dans un climat de violence et d'exactions que s'est achevée la mission de Didier au Burundi. Notre ami est rentré en janvier au terme d'une mission de 4 mois, mission couronnée de succès. La nouvelle ferme de spiruline est désormais opérationnelle puisque 200m² de bassins sont aujourd'hui en culture. Sur place l'organisation se met en place et c'est Liboire le président de Burundisol qui est à la manœuvre soutenu activement par Floride, gestionnaire de la ferme et Luc, responsable de la production. Comme vous le savez, une partie de la production est commercialisée afin d'assurer l'autonomie financière du projet mais également pour pouvoir distribuer au moins 30 % de la production à des fins humanitaires.

LA FERME DE SPIRULINE

Beaucoup de travail reste à faire : nous allons construire les 2 autres bassins, finir les bâtiments annexes, travailler avec électriciens sans frontière à l'autonomie énergétique (solaire) de la ferme et mettre en place un véritable réseau de distribution pour pouvoir commercialiser à terme plus de 500 kg de spiruline.

Dans le contexte de violence que nous décrivions dans le bulletin de Novembre, il n'est pas raisonnable d'envoyer des bénévoles de Solibu pour achever les travaux sur place. Aussi nous avons décidé, maintenant que les bases sont posées et que les 2 premiers bassins sont opérationnels, de lancer un appel d'offre auprès d'entreprises locales pour achever la construction des 2 derniers bassins. Pendant ce temps l'équipe de production (Luc et ses trois « récolteuses ») s'ingénie à produire une spiruline de haute qualité :



Brassage à l'ensemencement



Agitation permanente des bassins



Pompage et première filtration



Extrusion des « spaghettis » de spiruline



Spiruline séchée prête à être conditionnée

MICRO-PROJETS

Pendant ce temps nous continuons à développer nos activités de micro-projets et microcrédits grâce à l'action efficace sur place de Jean Claude.

Si dans la capitale Bujumbura le danger est permanent, dans les provinces la vie continue et plus que jamais nous pouvons mesurer l'impact de nos microprojets sur les bénéficiaires ! Chaque trimestre Jean Claude nous propose au financement deux ou trois microcrédits que nous mettons en place et chaque trimestre également un ou deux micro-projets sont autofinancés grâce aux remboursements : à ce jour ce sont 24 microcrédits qui ont été engagés, remboursés ou en cours de remboursement. Ces projets bénéficient à plus de 100 familles et 500 enfants. Ce levier exceptionnel de développement reste notre priorité. Grâce à une formation et un suivi rigoureux des bénéficiaires Jean Claude a, depuis deux ans, mené plus de 12 projets sans le moindre échec.

Le dernier projet sur lequel nous travaillons est celui de l'électrification solaire partielle d'un village isolé pour permettre le développement de micro activités nécessitant un peu d'énergie. Nous en parlerons en détail dans un prochain bulletin.



LA VIE DE SOLIBU

Un dernier point d'organisation interne à Solibu que nous souhaitons partager avec vous : lors de notre dernière AG de décembre, après 7 années, Denis Lavenant a décidé de transmettre la présidence de l'association : le bureau de Solibu a choisi notre ami Yves Rojo comme nouveau président. Nous connaissons son énergie, son attachement au Burundi depuis plus de 12 ans, sa rigueur et sa capacité d'entraînement et nous sommes sûrs qu'il fera pour Solibu un grand président (Denis restera membre du bureau et assurera la vice-présidence de l'association). Bonne chance à lui.

Enfin nous voulons vous redire à tous, membres actifs et donateurs réguliers ou occasionnels, un grand merci pour votre soutien. C'est grâce à vous que nous pouvons développer tous ces projets au bénéfice des plus démunis dans des actions de développement.

BULLETIN D'ADHESION ET DE DON

Date :

Je souhaite (cocher la ou les cases de votre choix) :

- Devenir membre de l'association ou renouveler mon adhésion**
(cotisation annuelle : 20 €). [Chèque à l'ordre de l'Association Solibu](#)
- Faire un don de** € [Chèque à l'ordre de l'Association Solibu](#)
- Effectuer un versement trimestriel (minimum 20 euros) par prélèvement automatique.**

Montant :..... €.

[Nous vous contacterons par retour pour la mise en place \(RIB\)](#)

NOM : M. – Mme – Melle.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Code Postal :..... Ville :.....

..... Email.....

**Il vous sera adressé un reçu pour déduction fiscale (66%)
en début d'année civile**